



Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de Maître Didier MOULY

Séance publique du 29 NOVEMBRE 2021 à 8h30	Date de convocation : 23 novembre 2021
---------------------------------------------------	----------------------------------------

Délibération	Membres en exercice :	20
	Votants :	20
N°B2021_120	Suffrages exprimés :	20
	Pour :	20
	Contre :	0
	Abstention :	0

SECRETAIRE DE SEANCE : MONIE Jean-Marie

PRESENTS : ALVAREZ Jean-Michel, BELART Xavier, BELLOTTI-LASCOMBES Emma, DEVIC Bernard, DURAND Viviane, HERAS Guillaume, HERNANDEZ Joël, JANSANA Jean-Marc, LAPALU Christian, MARTINAGE Fabienne, MONIE Jean-Marie, MONTAGNIER André-Luc, MOULY Didier, PARRA Eric, PY Michel

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : GOUIRY Catherine, JAMMES Michel, MARTIN Henri, RIO Jean-Louis

EXCUSES :-	EXCUSES AVEC PROCURATION : VIALADE Alain
EXCUSES EN COURS DE SEANCE : GOUIRY Catherine (délibération B2021_145), JAMMES Michel (délibérations B2021_137 et B2021_138), MARTIN Henri (délibérations B2021_138 à B2021_142), RIO Jean-Louis (délibérations B2021_141 et B2021_142)	PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : -

Nomenclature Etat : Finances locales – Subvention

OBJET : FINANCES – Demande de subvention au Ministère de la Transformation et de la Fonction Publique et au Ministères du Logement pour l'opération « Déploiement d'une solution de télé procédure dédiée à la réception et à l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme dématérialisée »

Le Grand Narbonne a fait le choix en juillet 2015, suite au désengagement de l'Etat qui assurait préalablement cette mission, de créer un service d'Autorisation du Droit des Sols pour répondre aux besoins des communes qui le souhaitent, d'assurer une prestation d'Instruction, de soutien, avec la mise à disposition d'un progiciel métier partagé.

La loi ELAN impose au 1^{er} janvier 2022 de déployer une solution de télé procédure dédiée à la réception et à l'instruction dématérialisée des demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme dématérialisée, dénommée « Guichet Unique ».

Il est ici proposé de solliciter un financement au Ministère de la Transformation et de la Fonction Publique et au Ministère du Logement au titre de la Transformation Numérique des Collectivités Territoriales - Programme Démat. ADS.

Cette « enveloppe » qui s'applique aux collectivités qui assurent l'instruction et aux Centres Instructeurs à qui les collectivités confient l'instruction de leurs autorisations d'urbanisme, contribue à financer les dépenses liées à l'adaptation des systèmes d'informations au processus dématérialisé de réception et d'instruction notamment via un raccordement aux outils de l'Etat.

Le Grand Narbonne a anticipé la mise en place de cette procédure dématérialisée qui sera opérationnelle dès la fin novembre 2021 pour 31 communes. (29 ont fait le choix de confier l'instruction au Grand Narbonne, 2 autres ont fait le choix de mutualiser « le progiciel de dématérialisation »).

Le montant du financement est calculé de la manière suivante :

- 4 000 euros par centre instructeur
- Augmenté de 400 euros par commune rattachée (guichet unique) à un centre instructeur pour un maximum de 30 communes rattachées,

Soit un montant maximum de financement de 16 000 euros

Vu la délibération N°C2021_48 du Conseil Communautaire du Grand Narbonne du 18 mars 2021 adoptant le budget 2021 du Budget Principal,

Il est proposé au Bureau Communautaire :

- De solliciter le Ministère de la Transformation et de la Fonction Publique et le Ministère du Logement pour un financement de 16 000 euros ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération certifiée
exécutoire compte tenu
de sa transmission en
Sous-Préfecture**

le : |PREF|
et de sa publication
le : |AFF|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

**Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,**



Maire de Narbonne

**Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération**

